



C.G.T - P.J.J. - 263, rue de Paris - Case 500 - 93514 MONTREUIL Cedex.

Syndicat National C.G.T. des Chancelleries & Services Judiciaires –  
4, boulevard du Palais - 75001 PARIS.

La CGT Pénitentiaire - 263, rue de Paris - Case 542 - 93514 MONTREUIL  
Cedex

La CGT insertion probation - UFSE-CGT 263, rue de Paris - Case 542-93514  
MONTREUIL Cedex

## **Mutuelle Intériale impliquée dans les Paradises Papers au détriment des agents du Ministère de la Justice ?**

La politique d'austérité par le Président de la République, le gouvernement actuel et la Garde des Sceaux laissent les agents du Ministère de la Justice dans une dégradation constante de leur pouvoir d'achat et de leurs conditions de travail.

**Et la CGT découvre dans la presse aujourd'hui, dans les révélations des Paradise Papers, que la nouvelle mutuelle référencée par notre Ministère de la Justice pratique l'optimisation fiscale !** Si ce procédé est connu pour les assurances privées, c'est bien la première fois qu'une mutuelle française pour des fonctionnaires y a recours !

La mutuelle Intériale est impliquée dans ce scandale d'évasion fiscale en masse alors même que le ministère de la Justice vient tout juste de signer avec elle un contrat de référencement pour l'ensemble de ses personnels pour une durée de 7 ans ! C'est un véritable scandale politique et social pour les personnels !

**La politique budgétaire actuelle, choisie par nos gouvernants, fait le choix de se priver de revenus fiscaux venant des plus privilégiés.**

Les personnels du ministère de la Justice sont donc dirigés vers une structure qui va faire plus de bénéfices mais qui ne reviendront pas dans les caisses de l'Etat français.

Résultat : qui dit moins de rentrées fiscales, dit moins de budget public. **Cela a un impact direct sur les politiques publiques et la qualité du service public mais aussi sur le pouvoir d'achat des personnels !**

Les personnels deviennent les acteurs "prisonniers" du scénario de l'appauvrissement des finances publiques, et nous en serons donc les victimes "forcées" !

**Il est absolument urgent que la Ministre ainsi que le Secrétaire Général saisisse l'ampleur de ce scandale : peut-être serait-il opportun de se rapprocher de Bercy et de l'administration fiscale pour vérifier la légalité d'un tel référencement dans ces conditions ?**

**La CGT dénonce cette situation scandaleuse au détriment des personnels et exige de la part de la garde des sceaux des réponses rapidement !**

*Montreuil, le 10 novembre 2017*

CGT-PJJ : 01 55 82 84 67 – fax : 01 55 82 84 68 – cgtppj@hotmail.com  
Chancelleries et SJ - CGT: 01 44 32 58 60 – fax : 01 46 33 26 98 – synd-cgt-acsj@justice.fr  
La CGT Pénitentiaire : 01 55 82 89 67 – fax : 01 55 82 89 68 – ugsp@cgt.fr  
La CGT insertion probation : 01 55 82 89 71 – spip.cgt@gmail.com